



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 17 mai 2019

4^{ème} Commission

N° CP-2019-5-4-1

Service instructeur

DSOL - Direction de l'autonomie

Service consulté

ADHESION DU DEPARTEMENT AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC CENTRE D'INFORMATION ET DE CONSEIL EN AIDES TECHNIQUES DU HAUT-RHIN ET DESIGNATION DU REPRESENTANT DU DEPARTEMENT

Résumé : Ce rapport a pour objet d'approuver l'adhésion du Département au Groupement d'Intérêt Public Centre d'Information et de Conseil en Aides Techniques du Haut-Rhin (CICAT68). Par ailleurs, il vous est proposé de désigner le Docteur Alain COUCHOT, Président de la Commission de la Solidarité et de l'Autonomie, pour y représenter le Département au sein de l'Assemblée Générale avec voix consultative

Le CICAT68, structure pilotée par le Groupement Hospitalier de la Région Mulhouse Sud Alsace (GHRMSA) et l'Association pour la Réadaptation et la Formation Professionnelle - Centre de Réadaptation de Mulhouse (ARFP-CRM), a été créé en octobre 2013, et installé au centre-ville de MULHOUSE afin de répondre à un besoin de service de proximité.

Il a pour vocation de mettre gratuitement à disposition des personnes à mobilité réduite/et ou en situation de handicap un large espace d'exposition d'équipements, de démonstrations, d'essais et de conseils techniques délivrés par des professionnels de santé. Il s'adresse également aux professionnels qui interviennent dans le champ des aides techniques.

Cette structure n'ayant pas d'entité juridique propre, un Groupement d'Intérêt Public a été créé pour une durée indéterminée, par arrêté ARS n° 2018/2501 du 25 juillet 2018 entre le GHRMSA et l'ARFP-CRM, dénommé GIP CICAT 68.

Par courrier du 7 janvier 2019, le GIP CICAT68 propose au Département du Haut-Rhin, en tant que partenaire et prescripteur, d'adhérer gratuitement au Groupement dans le collège 2 de l'Assemblée Générale « représentants de l'Etat et des collectivités territoriales » en qualité d'invité à titre permanent avec voix consultative.

Au regard des récentes évolutions de nos politiques visant à faciliter l'accès des seniors aux aides techniques et à mieux compenser le coût des travaux d'adaptation du logement, il vous est proposé de répondre favorablement à cette proposition d'adhérer au GIP CICAT68, conformément à la convention constitutive et à son avenant n°1 joints en annexe au présent rapport.

La 4^{ème} Commission Solidarité et Autonomie a émis un avis favorable sur cette proposition lors de la séance du 26 avril 2019.

Au vu de ce qui précède, afin de représenter le Département au sein de l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public CICAT68, il vous est proposé :

- d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public Centre d'Information et de Conseil en Aides Techniques du Haut-Rhin - CICAT68 dans le collège 2, en qualité d'invité à titre permanent avec voix consultative, conformément à la convention constitutive et à son avenant n° 1, joints en annexe au présent rapport,
- de désigner le Docteur Alain COUCHOT, Président de la Commission de la Solidarité et de l'Autonomie, pour représenter le Département au sein du GIP CICAT68 et siéger à l'Assemblée Générale, comme représentant du collège 2 avec voix consultative.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT